

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (Chirurgie orthopédique)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 novembre 2017. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminement ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminement, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

crédits

TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Été

RÉGIME DES ÉTUDES

Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION

Temps complet

LIEU

Campus de la santé Sherbrooke

UNITÉS ADMINISTRATIVES**CORESPONSABLES**

FMSS Département de chirurgie - Service de chirurgie orthopédique

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux étudiants internationaux en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminement ou concentrations.

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 75139

819 820-6410 (télécopieur)

[Site Internet](#)Prog.Orthopedie-Med@USherbrooke.ca

Informations générales

La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en chirurgie orthopédique la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la chirurgie orthopédique tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la chirurgie orthopédique et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique particulièrement en ce qui a trait au système locomoteur;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- pouvoir élaborer un plan d'investigation et de traitement;
- être capable d'interpréter correctement les résultats des investigations prescrites;
- savoir analyser et interpréter des examens paracliniques comme l'hémogramme, la radiographie simple, l'arthrographie, l'échographie, l'IRM, la tomographie axiale, la scintigraphie osseuse;
- maîtriser les techniques orthopédiques de traction, de réduction fermée et d'immobilisation plâtrée pour le traitement des fractures et des luxations;
- maîtriser les techniques chirurgicales pertinentes au traitement des affections qui relèvent de la chirurgie orthopédique élective ou traumatique;
- acquérir la compétence clinique et une connaissance étendue sur les données probantes de la chirurgie du système musculosquelettique complet;
- pouvoir établir par expérience les liens de la neurochirurgie, de la chirurgie plastique ainsi que de la chirurgie vasculaire avec la chirurgie orthopédique;
- se familiariser suffisamment avec les techniques les plus modernes de la chirurgie de la colonne vertébrale;
- acquérir les connaissances et l'expérience des éléments d'utilisation des prothèses et des orthèses ainsi que des aspects médicaux des maladies rhumatismales et infectieuses;
- être capable de prendre en charge des patientes ou des patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultant auprès de ses collègues.

DURÉE DES ÉTUDES

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES

Les études spécialisées en chirurgie orthopédique se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique, non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stage	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie ortho-oncologique	2	1 à 3
Chirurgie orthopédiatrique	6	1 à 3
Chirurgie orthopédique	36	1 à 3
Chirurgie plastique	3	1 à 3
Chirurgie vasculaire périphérique	1	1 à 3
Maladies infectieuses	1	1 à 3
Neurochirurgie	1	1 à 3
Neurologie	1	1 à 3
Radiologie	1	1 à 3

Réadaptation	1	1 à 3
Recherche dirigée	1	1 à 3
Rhumatologie	1	1 à 3
Soins intensifs chirurgicaux	3	1 à 3
Au choix	-	1 à 3

ADMISSION ET EXIGENCES

Lieux de formation et trimestres d'admission

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigences d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

Régimes des études et d'inscription

Régime régulier à temps complet